REPRESENTATIONS LINGUISTIQUES DES LOCUTEURS DU TAGDAL : LOYALISME LINGUISTIQUE ET AFFIRMATION DE L'IDENTITE CULTURELLE

Maman MALLAM GARBA
Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH)
mmallam_garba@yahoo.fr
Hamidou SEYDOU HANAFIOU
Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH)
taasoome70digoo@gmail.com
Université Abdou Moumouni, Niamey, Niger

Résumé :

La présente étude porte sur l'image que les locuteurs du tagdal se font de leur langue et les représentations qu'ils ont des relations entre celle-ci et les autres langues en présence au Niger. Elle vise entre autres à déterminer les conditions de la promotion réelle du tagdal dans un contexte global de réforme éducative qui intègre l'utilisation des langues maternelles dans l'enseignement et la formation. Il ressort de l'analyse des données que les locuteurs du tagdal sont presque tous des polyglottes actifs : le fait d'apprendre d'autres langues s'apparente à une stratégie qui vise à maintenir les langues dominantes hors du cercle familial. Ils restent fidèles à la pratique quotidienne de leur langue qu'ils souhaitent coûte que coûte transmettre à leurs descendances, en vue de la préservation de leur identité linguistique et culturelle. Le tagdal et l'arabe semblent être les idiomes essentiels à la vie des Igdalan, les deux pour ici-bas et la seconde pour là-haut. Les Igdalan enquêtés dans cette étude sont unanimes à concevoir la promotion de leur langue comme une opportunité de l'utiliser dans toutes les instances de la vie institutionnelle, seule ou au besoin, avec une autre langue : le tagdal n'aspire pas seulement à survivre dans la sphère sécurisante de la famille, il se veut conquérant c'est-à-dire une langue à envergure nationale, voire internationale.

Mots clés : *langues songhay, tagdal, représentations linguistiques, conflits linguistiques, loyalisme linguistique*

REVUE **ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO** *Vol 2N° 5 _ Octobre 2025*

Abstract :

This study focuses on the image that Tagdal speakers have of their language and their perceptions of the relationships between Tagdal and other languages spoken in Niger. Among other things, it aims to determine the conditions for the effective promotion of Tagdal in a global context of educational reform that integrates the use of mother tongues in education and training. Analysis of the data collected shows that Tagdal speakers are almost all active polyglots : learning other languages is a strategy aimed at keeping dominant languages out of the family circle. They remain faithful to the daily practice of their language, which they wish to pass on to their descendants at all costs in order to preserve their linguistic and cultural identity. Tagdal and Arabic seem to be the essential languages in the lives of the Igdalan people, the former for this world and the latter for the next. The Igdalan surveyed in this study are unanimous in viewing the promotion of their language as an opportunity to use it in all areas of institutional life, either alone or, if necessary, alongside another language: Tagdal does not aspire merely to survive in the safe haven of the family, but aims to conquer, that is, to become a language of national or even international scope.

Key Words: *Songhay languages, Tagdal, linguistic representations, linguistic conflicts, linguistic loyalty*

Introduction

On dénombre au Niger plusieurs ethnies, chacune intrinsèquement associée à une langue, même si dans les faits les frontières entre les langues ne correspondent pas exactement à la répartition géographique des ethnies. Si du fait de leur envergure et de leurs poids démographiques, certaines langues sont bien connues, d'autres comme le tasawaq et le tagdal peinent à émerger et n'ont été officiellement reconnues et révélées au grand public qu'au cours de ces dernières décennies.

La langue tagdal (officiellement désignée tagdalt au Niger) est un parler mixte issu du groupe songhay de la famille nilo-saharienne (R. Nicolaï, 1979). Elle est parlée par les Igdalan, une population disséminée dans toutes les régions du Niger et dans certains pays africains (Algérie, Libye, Mali,

REVUE **ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO** *Vol 2N° 5 _ Octobre 2025*

Maroc, Mauritanie, Sénégal, Soudan et Tchad), où elle cohabite avec d'autres langues de plus ou moins grandes envergures. Les Igdalan seraient arrivés dans l'Air au Xe siècle de notre ère (E. Bernus, 1981, p. 59). D'après le site Wikipédia (2025), il n'y aurait que 65000 locuteurs natifs du tagdal, toutes variétés confondues, mais seulement 26 900 d'après Ethnologue (2025).

Au Niger, le recensement des langues est irrégulier et lacunaire ; selon différences sources administratives (Niger, 2018a, 2018b), le nombre de locuteurs du tagdal dans les deux communes rurales sises dans le fief nord du tagdal est estimé à 36 843, dont 19 200 à Azzay et 17 643 à Tamaya. A ceux-là, il faut ajouter les Igdalan des régions d'Agadez (Ingall), Dosso (Kiota), Maradi (Dakoro et Bermo) et de Zinder (Gadabeji).

Cette langue n'a fait l'objet que de quelques travaux de description. A cet égard, les références notables sont les travaux de R. Nicolaï (1979, 1981, 2014), C. M. Benitez-Torres (2009, 2002), dans le domaine descriptif et ceux de M.J Rueck & C. Niels (2001), dans celui de la sociolinguistique.

Au moment de la réalisation de la présente étude, le tagdal faisait partie des onze langues nationales déclarées par le pays (Niger, 2019) mais aujourd'hui son statut a changé : selon l'article 12 de la Charte de la Refondation (Décret n°2025-160/P/CNSP/ du 26 mars 2025, portant promulgation de la Charte de la Refondation, Journal officiel de la République du Niger du 31 mars 2025, Spécial n°06), il fait désormais partie des dix « langues parlées ».

La reconnaissance formelle du statut du tagdal au Niger est une étape nécessaire mais pas suffisante pour assurer le développement de la langue et sa promotion institutionnelle. La recherche sur les représentations des locuteurs sur leurs langues et le devenir de celles-ci participent de cette dynamique.

Cette étude se veut donc une contribution à la mise en lumière du capital sociolinguistique de la langue tagdal et à la prise en compte de sa spécificité dans la législation linguistique

du Niger. Elle participe de la quête de la préservation des langues minoritaires et de la promotion des droits linguistiques de toutes les communautés. Plus il y a d'études sur le tagdal, mieux l'on pourrait prendre en considération la nécessité de faire sa promotion.

1. Objet de la recherche

L'objet de cette recherche est d'identifier les déterminants de la survie de la langue tagdal dans un environnement multilingue marqué par des velléités de domination linguistique plus ou moins exacerbées. Les questions suivantes permettent d'expliciter cet objet et de baliser la trajectoire de la recherche. Quelles stratégies développent les Igdalan pour garantir l'usage de leur langue et contenir l'hégémonie de celles des autres ? Quelles sont les langues parlées par ses locuteurs et comment sont-elles utilisées dans leur vie sociale, tous contextes confondus ? Les jugements que les Igdalan portent sur leur langue, sa substance et ses usages et ses rapports fonctionnels avec les autres langues, contiennent-ils les ferments de la valorisation par eux-mêmes de leur langue et de sa promotion en tant que langue nationale ?

2. Hypothèses formulées

La présente recherche repose sur les hypothèses suivantes dont la confirmation détermine la portée des représentations que les enquêtés se font du statut et des usages de leur langue :

- La sauvegarde du patrimoine linguistique et culturel des Igdalan dépend de l'utilisation quotidienne de leur langue en vue de sa transmission à leurs descendances ;
- Dans le contexte de reconnaissance juridique de l'ensemble des langues au Niger, les Igdalan vouent un fervent attachement à leur langue afin de valider sa

REVUE ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO Vol 2N° 5 _ Octobre 2025

présence comme un idiome autonome qui a droit à tous les égards ;

- Les Igdalan aspirent à la valorisation de leur langue, dans une perspective de promotion égalitaire de toutes les langues nationales du Niger, pas à un acte essentiellement symbolique.

L'articulation de ces différentes hypothèses configure le scenario, donc la vision suivante : plus le tagal est utilisé dans des contextes variés de la vie courante, plus il a des chances de résister à l'invasion des autres dans l'univers social des Igdalan. La pratique de ces langues ne constituerait que des digues de protection et des tremplins pour conquérir d'autres sphères de communication. C'est en avouant un attachement sans faille à leur langue qu'ils proclament le mérite de celle-ci à figurer aux côtés des autres langues nationales du pays, d'où sa sublimation dans leurs représentations langagières. Le statut de langue nationale ne saurait, pour eux, servir de leurre mais comme une opportunité pour hisser le tagdal au même rang que toutes ses congénères.

3. Méthodologie de recherche

3.1. Approche théorique

De nombreuses études en sociolinguistique comme celles de Ph. Gardy et R. Lafont, (1981), et de H. Boyer (1987), tendent à montrer que les conflits linguistiques sont consubstantiels aux situations de plurilectalisme, de cohabitation dans le même espace de plusieurs variétés d'une même langue ou de plusieurs langues. Ainsi la coexistence du tagdal avec les autres langues du pays peut être analysée comme une situation de diglossie, c'est-à-dire une situation où les langues en présence se répartissent en quasi-exclusivité les différentes instances de la communication sociale. Si avec Ch. A. Ferguson (1959) et J.A Fishman (1971), la diglossie se réfère

REVUE ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO Vol 2N° 5 _ Octobre 2025

à la coexistence de deux variétés linguistiques, avec L-J Calvet. (1981) elle s'étend à plusieurs langues impliquées dans des rapports complexes. Il en est ainsi de la situation de nombreux pays africains où il existe une diglossie entre le français et les langues locales, d'une part et d'autre part, entre les langues locales elles-mêmes. Aussi les diglossies vont-elles s'emboiter les unes dans les autres, à la manière d'une poupée russe.

Les conflits linguistiques sont latents ou révélés selon les circonstances. Ils éclatent dès lors qu'intervient un acte politique quelconque dans la gestion des langues en contact. Il en est ainsi de la reconnaissance de l'ensemble des idiomes locaux comme « langues nationales » (Niger, 2019) ou comme « langues parlées » (Niger, 2025). Une telle disposition politico-juridique influence les comportements des locuteurs et exacerbe les tensions latentes existantes entre les idiomes en présence (G. Kremnitz 1981, pp. 65-66). La sociolinguistique aborde cette question sous l'angle des fonctionnements diglossiques, à travers les notions de « domination linguistique »

Bien qu'elle se fonde sur des variables quantitatives, cette analyse est qualitative. Elle s'inscrit dans le cadre des recherches se rapportant à l'imaginaire linguistique car il est question d'analyser les comportements épilinguistiques des locuteurs évoluant dans une situation sociolinguistique donnée. Les discours qu'ils tiennent sur les langues et les actions qu'ils entreprennent par rapport à leur vécu ou idéal linguistique déterminent ces comportements.

L'imaginaire linguistiques des Igdalan enquêtés sera décrit et interprété en tenant compte des variables sociologiques usuelles mais aussi l'analyse se limitera au contenu sémantique des énoncés, notamment le choix des mots et leur fréquence à travers divers champs lexicaux/ sémantiques.

3.2. Collecte de données

Les données de cette recherche sont issues de deux sources complémentaires. La première, de nature documentaire, est constituée d'études scientifiques et de rapports de recensement administratif des Igdalan au Niger et la seconde, un questionnaire administré à une trentaine de locuteurs du tagdal résidant à Niamey et en dehors, principalement à Kiota (à environ 108 km de Niamey, dans la région de Dosso).

Ce questionnaire inspiré d'une étude récente sur les représentations linguistiques des locuteurs du tassawaq résidant à Niamey (H. Seydou Hanafiou, M. Mallam Garba, 2024), comporte des questions ouvertes et fermées. Il est conçu en français pour être rempli par les enquêtés mais lorsque qu'ils n'en sont pas capables, le remplissage se fait avec l'appui d'une tierce personne. A cet effet, des membres de la communauté Igdalan à Niamey ont volontairement et gratuitement contribué à la collecte des données. Les thématiques déroulées dans cet outil de recherche sont structurées comme suit :

- Profils sociologiques et sociolinguistiques des enquêtés ;
- Pratiques linguistiques dans les contextes informels et institutionnels ;
- Représentations des variations intralinguistiques et des rapports interlinguistiques ;
- Appréciation du statut juridique de la langue et desiderata linguistiques des enquêtés ;
- Perception de l'avenir de la langue tagdal.

Pour le remplissage des questions fermées, les modalités de réponse sont suivies de puces à cocher et pour celui des questions ouvertes, des lignes pointillées sont disposées pour recueillir les réponses des enquêtés. Le cas échéant, l'enquêté dispose de quelques lignes pour expliquer ou justifier ses avis. Toutes les réponses ont été codifiées et saisies dans une base de données Excel en vue d'une exploitation tantôt automatisée,

grâce à des tris personnalisés, tantôt manuelle par comptage. Chaque fois que nécessaire, les données ont été triangulées en vue de repérer l'impact de certaines variables sur les représentations des enquêtés ou les contradictions possibles dans leurs déclarations. Les omissions ou les mensonges volontaires sont également aussi informatifs que les affirmations.

4. Résultats et analyse des données

Les résultats de la recherche seront présentés et analysés en tenant compte des variables contenues dans les profils sociologiques et sociolinguistes des enquêtés. Il s'agit d'abord d'identifier les différentes langues parlées par ces derniers, selon divers contextes clés de la vie sociale afin de tester l'opérationnalisation de certains concepts théoriques qui pourraient, sur le plan sociolinguistique, caractériser la communauté Igdalan. Les représentations des rapports intralinguistiques et interlinguistiques participent aussi de cette analyse. L'imaginaire langagier des enquêtés sera appréhendé à travers leurs pratiques linguistiques déclarées et leurs desiderata par rapport à la promotion de la langue et au test de la pilule qui est une hypothèse susceptible de révéler les sentiments inconscients des locuteurs.

4.1. Profils des enquêtés

Tant du point de vue sociologique que sociolinguistique, les profils des locuteurs enquêtés sont des variables susceptibles de refléter la diversité des représentations que des Igdalan ont de leur langue et de son positionnement sur l'échiquier linguistique national. C'est pourquoi il faut d'abord présenter ces profils pour savoir s'ils déterminent ou non les comportements langagiers déclarés.

- *Caractéristiques sociologiques*

REVUE **ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO** *Vol 2N° 5 _ Octobre 2025*

Le tableau ci-après présente la répartition des enquêtés selon les différentes variables retenues pour la recherche.

Variables sociologiques des personnes enquêtées

Variables		*Femmes*	*Hommes*	*Total*
Situation matrimoniale	Mariés	12	16	28
	Célibataires	0	2	2
Enfants sous le ménage	Oui	11	14	25
	Non	1	4	5
Tranches d'âge	Entre 20-30 ans	6	2	8
	Entre 31-40 ans	1	5	6
	Entre 41-50ans	5	4	9
	Entre 51 et plus	0	7	7
Niveau d'éducation	Secondaire	0	1	1
	Supérieur	1	12	13
	Ecole coranique	11	5	16
Profession	Commerçants	6	2	8
	Scolaires	0	2	2
	Éleveur	0	2	2
	Fonctionnaires	0	6	6
	Marabouts	0	4	4
	Ménagère	6	0	6
	Autres	1	1	2
Lieu de naissance	Agadez	1	4	5
	Kiota	9	4	13
	Tahoua	1	4	5
	Autres	1	6	7
Lieu de résidence	Niamey	6	15	21
	Kiota	5	2	7
	Autres	1	1	2

Sources : Notre étude, 2025

Dans cet échantillon, il ressort un équilibre entre les sexes et il apparait que tous les enquêtés sont des mariés, à l'exception de deux personnes dont l'âge et le statut d'étudiant justifient probablement l'état de célibat.

Les enquêtés peuvent être classés en une tranche d'âge dominante se situant entre 30 et 50 ans, un âge qui prédispose un locuteur à l'accumulation d'un capital langagier important. Par rapport aux niveaux d'étude, deux groupes majeurs quasiment équilibrés se dégagent, les scolarisés de niveau supérieur et les non instruits.

Les caractéristiques sociales les plus marquantes des enquêtés sont qu'ils sont en majorité des commerçants et des fonctionnaires, tous sexes confondus. En plus, les femmes sont majoritairement des ménagères et les marabouts exclusivement des hommes. Les lieux de naissance et de résidence révèlent également que les enquêtés sont en majorité natifs de Kiota et résidents habituels de Niamey. Néanmoins, les natifs du Nord du pays (régions de Tahoua et d'Agadez) où se situent les deux autres fiefs du tagdal constituent un tiers des enquêtés.

- *Caractéristiques sociolinguistiques*

Les Igdalan interrogés au cours de cette recherche déclarent être des polyglottes accomplis. Aucun d'entre eux ne parle moins de 4 langues, les deux extrêmes étant 4 et 7 langues parlées par une seule personne. Le tableau ci-dessus offre le panorama de la répartition de ces langues en fonction du nombre de locuteurs et le classement des langues.

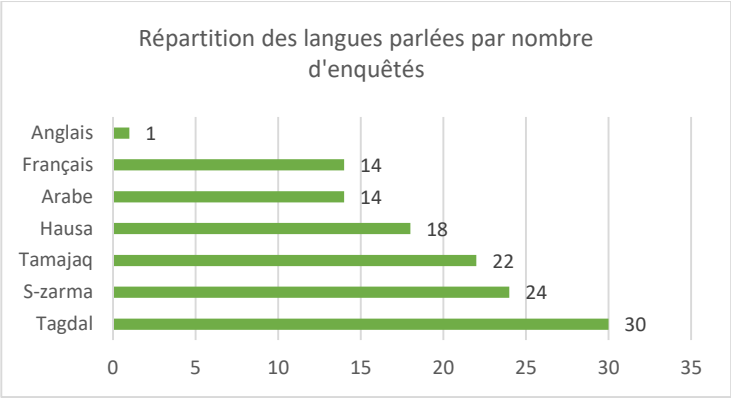

Le tagdal, parlé par l'ensemble des enquêtés dont il est la langue maternelle, arrive en première position et l'anglais, parlé par une seule personne, en la dernière. Sur les 6 langues répertoriées, en dehors du cas unique de l'anglais, le français est la langue la moins parlée, déclarée par près de la moitié des locuteurs. Deux tiers des enquêtés parlent les 3 langues dominantes avec lesquelles cohabite le tagdal, le soŋay-zarma et le hausa dans la capitale Niamey et le tamajaq dans les régions de Tahoua et Agadez. Plus d'un tiers d'entre eux sont des locuteurs de l'arabe, langue voisine mais aussi véhicule de la religion islamique dont tous les enquêtés sont les adeptes.

Le niveau d'éducation et le sexe sont certainement des variables susceptibles de prédisposer les Igdalan à parler plusieurs langues. En effet, ceux qui parlent six langues ou plus sont de sexe masculin et essentiellement des fonctionnaires de niveau supérieur et des érudits islamiques.

4.2. Pratiques linguistiques déclarées dans les instances informelles

Le répertoire linguistique des Igdalan interrogés au cours de cette recherche révèle la cohabitation du tagdal avec 5 autres langues parmi lesquelles figure le français, langue officielle généralement apprise à l'école. Il reste à déterminer le degré

d'utilisation de ces langues selon les différentes circonstances de la vie courante. Le tableau ci-dessous résume le choix des langues dans les pratiques quotidiennes des enquêtés.

Désignations des langues selon leur utilisation dans diverses situations de communication

	Inter-actants	*Tagdal*	*S-Zarma*	*Hausa*	*Tamajaq*	*Français*	*Arabe*
1	Conjoint/ conjointe	26	1	2	1	1	-
2	Membres du ménage	28	2	2	4	2	-
3	Enfants	28	-	1	2	1	-
4	Parents résidants	30	1	1	-	1	-
5	Parents non résidants	30	-	1	-	1	1
6	Employés	11	13	6	4	1	-
7	Voisins	11	23	13	1	1	-
8	Amis	16	17	11	3	5	2
9	Collègues hors famille	5	19	12	3	7	5
10	Marchands/ boutiquiers	1	22	13	2	1	-

Sources : notre étude 2025

L'amplitude de l'utilisation des langues parlées dans les instances clés de la communication courante révèle une dichotomie entre les pratiques au sein du cadre familial et celles en dehors de la famille. Les premières sont, sans partage, dominées par le tagdal et les secondes, par le soŋay-zarma et dans une moindre proportion, par le hausa. Mais le tagdal est également présent à un faible niveau dans les interactions avec les employés de maison, les voisins et les amis.

En dehors de la langue maternelle et des deux langues dominantes du pays, la présence de toute autre langue dans les instances de communication informelle est minime, voire nulle. Cette configuration sociolinguistique ne traduit pas une situation de diglossie au sens classique du terme (Ch. A Ferguson, 1959),

J. Fishman, 1971), avec une opposition entre cadre formel/ cadre informel et présences mutuellement exclusives des langues dans les deux cadres. Néanmoins lorsqu'on considère les interactions dans le contexte professionnel (entre collègues) et lors des transactions marchandes (avec les boutiquiers et marchands ambulants), on parlera de diglossie. Car dans ces deux cas, le tagdal est quasi-absent et le soŋay-zarma est dominant, le hausa relativement bien présent.

4.3. Représentations des relations intralinguistiques

Les relations entre les différentes variétés linguistiques existant au sein de la sous-branche septentrionale du groupe songhay sont complexes, en raison de l'insuffisance de données linguistiques fiables ou actualisées. La situation géographique (méridional versus septentrional), le facteur sociodémographique (nomade versus sédentaire), le phénotype (peau noire versus peau claire) ou les stratifications sociologiques (castes supérieures versus castes inférieures) complexifient les représentations des acteurs sociaux sur l'appellation des variétés linguistiques. Interrogés sur l'existence de dialectes proches ou assimilables au tagdal, les enquêtés se classent en deux groupes d'opinion inégalitaires. Le tiers d'entre eux cite le *tabarog* et les deux tiers, aucune variété. Un seul enquêté mentionne une variété dénommée *kel amdid* comme un dialecte du tagdal, du nom de l'une des deux branches des premiers arrivants dans l'Air avant le Xe siècle, la seconde étant les *Kel Tafey*.

Les différences entre le tagdal et le tabarog ne tiendraient, selon les enquêtés, qu'à peu de chose près, comme l'indiquent les propos suivants : *« pas tellement », « pas beaucoup », « juste un peu » ou « un peu »* de différence. Une telle appréciation ne permet pas de statuer de manière certaine sur les liens de parenté entre ces deux idiomes. Elle reste à confirmer par des données linguistiques formelles.

REVUE **ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO** *Vol 2N° 5 _ Octobre 2025*

Aucune des variables retenues ne peut, de manière significative, déterminer la désignation du *taborag* comme étant une variété de *tagdal*. Aucun répondant ne considère, non plus, le *tagdal* comme un dialecte du *tasawaq*. Pourtant dans une étude récente (H. Seydou Hanafiou, M. Mallam Garba, 2024), 80% des locuteurs du tasawaq citent le *tagdal* comme étant une des principales variantes de leur langue, après le *tabarog* et le *tadaksahak*. Le croisement des données deux études sur le tasawaq et le tagdal pose la problématique de l'apparentement entre ces deux langues, d'une part et d'autre part, entre chacune d'entre elles et le tabarog. Pour Michael J. Rueck et alii (1999), le niveau d'intercompréhension entre le tagdal et le tabarog permet d'avancer que ces idiomes sont des dialectes d'une même langue, le premier parlé par les Igdalan et le second, par les Iberogan.

Le site Wikipédia (2025) indique que le tagdal a deux dialectes : le tagdal parlé par les Igdalan qui sont des pasteurs résidant tout au long de la zone Est de la région de Tahoua et le tabarog, parlé par les habitants de la vallée de Azawagh, le long de la frontière nigéro-malienne. R. Nicolaï (1979) regroupe les deux variétés sous une appellation unique *tihishit*, terme d'origine tamajaq qui désignerait « la langue des Noirs ». Ainsi dans sa dernière classification (Nicolaï, R. 1981, p. 25), le *tihishit* figure bien comme variété nomade du groupe septentrional mais pas le tagdal, ni le tabarog.

4.4. Desiderata linguistiques des Igdalan

Ces représentations seront captées par rapport aux langues préférées des Igdalan et à leurs usages dans les instances formelles et spécifiquement dans le système éducation.

- *Langues préférées des Igdalan*

Les préférences linguistiques des personnes enquêtées portent principalement sur leur propre langue et sur l'arabe, langue

omniprésente dans tous les cas de figure envisagés. Le tableau suivant désagrège les différents choix opérés par ces acteurs.

Les langues que les enquêtés préfèrent parler

Situations	*Tagdal*	*S-zarma*	*Hausa*	*Tamajaq*	*Arabe*	*Français*
Langues autant préférées que le tagdalt	15	6	9	9	20	10
Langues plus préférées que le tagdalt	2	0	0	0	13	0
Langues qui fascinent	16	5	7	7	24	3
Langues à apprendre	3	2	12	3	14	6

Sources : notre étude 2025

La prédominance de l'arabe est sans égard probablement parce qu'elle fascine plus des deux tiers des Igdalan interrogés. Il est de loin la première langue qu'ils préfèrent, autant que la leur. Pour un tiers d'entre eux, l'arabe représente la langue qu'ils préfèrent plus que le tagdal, pour des raisons essentiellement liées à la religion islamique et à son appropriation effective. Mais la moitié des enquêtés préfèrent « le tagdal au tagdal » c'est-à-dire que si le choix est unique, il ne peut porter que sur le tagdal. Ce qui les pousse à cocher deux cases, lorsqu'il est attendu qu'ils en cochent une. Ils ne peuvent se défaire de leur langue comme l'incarnation de leur identité et le véhicule de leur culture.

Les langues qui plaisent sont celles liées à des fonctions de communication au national et international, ou porteuses d'une culture rayonnante, islamique ou française. Elles sont également celles à apprendre et /ou à consolider l'appropriation. Dit le plus naturellement qui soit, cela donne les énoncés suivants :

« Je suis musulman », « pour l'islam et son éducation », « pour échanger avec le monde », « pour mieux apprendre la

REVUE **ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO** *Vol 2N° 5 _ Octobre 2025*

religion », « pour échanger avec l'administration », « pour leurs popularités », « pour échanger avec l'autre », « mes voisins et boutiquiers qui ne savent pas parler ma langue »,

- *Langues souhaitées pour utilisation dans les instances formelles*

La promotion d'une langue se mesure, en grande partie, à l'aune de son usage institutionnel et précisément dans les services publics. En dehors de l'école dont le cas est traité isolément, les desiderata linguistiques des enquêtés par rapport aux services étatiques se présentent comme suit.

Langues souhaitées pour la communication avec les administrations de l'Etat

	Services étatiques	*Tagdal*	*S-zarma*	*Hausa*	*Tamajaq*	*Arabe*	*Français*
1	Administration civile	25	2	2	2	7	13
2	Services de santé	27	2	2	2	8	14
3	Justice	27	2	2	2	8	8
4	Elevage et agriculture	27	4	3	3	6	14
5	Médias	23	2	2	1	6	9

Sources : notre étude 2025

Le tagdal et le français se partagent la faveur des locuteurs enquêtés mais pas dans des proportions identiques. Presque tous les enquêtes adhèrent à l'idée d'utiliser leur langue maternelle dans tous les services de l'Etat mais c'est à peu près la moitié d'entre eux qui souhaitent le maintien du français dans ses prorogatives actuelles.

- *Langues de scolarisation désirées*

REVUE **ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO** *Vol 2N° 5 _ Octobre 2025*

Les dispositifs de l'utilisation des langues nationales dans le système éducatif nigérien prévoient l'institutionnalisation d'un enseignement bilingue combinant les langues maternelles des apprenants et le français, la langue officielle du pays. Cette réforme éducative mise en œuvre depuis 1973 est relativement bien connue de tous les acteurs sociaux. Mais, du fait de sa reconnaissance tardive (2019), le tagdal est encore en dehors de cette dynamique.

Dans l'hypothèse de l'enseignement du tagdal à l'école publique, les attentes des enquêtés se résument dans le tableau ci-dessous.

Types de formules souhaités pour l'enseignement du tagdal à l'école

	Scolarisation	*Tagdal*	*S-zarma*	*Hausa*	*Tamajaq*	*Arabe*	*Français*	*Anglais*
1	En tagdal uniquement	1	-	-	-	-	-	-
2	Autre langue uniquement	-	1	1	2	5	2	0
3	En tagdal et …	-	5	2	0	28	23	2

Sources : notre étude 2025

Malgré leur attachement à leur langue maternelle, les Igdalan rejettent catégoriquement le principe d'un enseignement monolingue en tagdal ou dans toute autre langue. Ils optent très massivement et sans ambiguïté pour un enseignement trilingue, tagdal-arabe-français. Le rejet du monolinguisme n'est guère justifié, sauf dans un seul cas où il est considéré comme « très égoïste ». L'association du tagdal et des deux langues citées tient à « leurs cultures », à « leur popularité » c'est-à-dire leur diffusion et au besoin d'approfondir leur apprentissage. Sont également évoquées leurs fonctions de langue l'administration,

pour le français, et de langue de la religion islamique, pour l'arabe.

4.5. Utilisation institutionnelle du tagdal

La connaissance que les enquêtés ont de l'utilisation du tagdal dans les institutions est ici envisagée dans trois domaines primaires : les médias, la politique et l'alphabétisation.

Sachant bien que cette langue n'est pas encore introduite à l'école, ce domaine a été volontairement omis dans le questionnaire. Les réponses des enquêtés se présentent ci-après.

L'ensemble des enquêtés avancent que le tagdal est utilisé dans les médias publics au niveau national mais seul un enquêté sur six estiment qu'il en est de même au niveau régional. Il y aurait une émission par jour dans ces médias. Dans le domaine privé, la présence du tagdal est timidement reconnue au niveau national mais pas au niveau local.

Pour ce qui est du domaine de la politique, près de la moitié des enquêtés disent que le tagdal est utilisé lors des campagnes politiques et des délibérations des conseils communaux. Mais il n'est pas encore introduit dans le parlement national, sauf dans des cas extrêmes connus de tous. En effet, lors des débats sur des questions brûlantes comme une motion de censure, il arrive que des députés s'adressent aux électeurs de leur circonscription directement dans les langues locales, avec ou sans traduction simultanée en français. Ces débats sont retransmis en direct à la radio et à la télévision nationale.

Le recours au tagdal dans l'éducation non formelle n'est pas non plus généralisée. Le tiers des personnes enquêtées déclarent l'existence des centres alphabétisation en langue tagdal pour hommes et femmes, essentiellement localisés dans la ville de Niamey. Le groupe cible de ces structures est constitué des jeunes désireux de mieux apprendre leur langue et de renforcer leurs connaissances culturelles ou leurs compétences à l'écrit.

4.6. Représentations de la promotion du tagdal au Niger

La reconnaissance du statut de langue nationale attribuée au tagdal a été obtenue à la suite d'une forte mobilisation sociale, notamment celle de la communauté des locuteurs de cette langue. Initiée à l'Assemblée nationale par un député membre de l'Association pour la promotion de la langue et de la culture Igdalan, elle a fait l'objet d'une série d'échanges entre le Gouvernement et l'Assemblée Nationale d'une part et d'un forum national de plaidoyer le 06 octobre 2019 d'autre part, avant d'aboutir à son adoption par l'Assemble nationale le 06 décembre de la même année. Les représentations des enquêtés sont probablement influencées autant par cette démarche suffisamment médiatisée que par le résultat obtenu. Leur analyse de cette reconnaissance et les représentations qu'ils ont des rapports entre leur langue et les autres idiomes en présence sont présentées ci-après.

- *Perception et implication du statut juridique du tagdal*

Le statut de langue nationale conféré au tagdal est vécu comme un acte de reconnaissance nationale et d'établissement de l'égalité entre les langues du pays mais également comme un motif légitime de fierté pour ses locuteurs. A cet égard, ces mots utilisés par les enquêtés sont exempts de toute ambigüité :

> *« Une fierté nationale », « l'Etat fait justice et équité entre les langues », « cohésion sociale », « un développement linguistique et culturel national », « égalité, raffermissement du patrimoine linguistique et culturel », « une équité linguistique », « une fierté pour la communauté » ou « une évolution » « que l'Etat est pour tout le monde ».*

Le statut juridique tant apprécié obtenu, comment assurer la promotion du tagdal ? Dans la vision de la majorité des Igdalan interrogés, la Radio Télévision du Niger (RTN) constitue le cadre adéquat pour la promotion de cette langue. C'est un organe

REVUE **ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO** *Vol 2N° 5 _ Octobre 2025*

de presse public qui dispose des antennes dans chacune des 8 régions du pays. Mais l'existence d'une *Association pour la promotion de la langue et de la culture Igdalan (APLCI)* est mentionnée par à peu près un quart d'entre eux. Parmi ceux-là, seuls quatre déclarent en être membres et doutent de sa fonctionnalité. La structure serait, d'après les répondants, en bute à des difficultés d'ordre matériel, financier et de gestion.

La projection de l'avenir du tagdal, partant de son statut juridique, est celle d'une langue prometteuse, vouée à une large diffusion non seulement au niveau national mais également à l'échelle mondiale.

> *« Avenir radieux », « elle va s'agrandir », « espoir d'une évolution, langue à vulgariser », « qu'elle devienne une langue de communication mondiale », « qu'elle soit une langue internationale », « que tout le monde parle le tagdal », « un avenir meilleur », « une fierté nationale », « qu'elle devienne une langue mondiale », « qu'elle devienne une langue officielle au Niger ».*

- *Test de la pilule magique ou si c'était à refaire…*

Si grâce à l'absorption d'une pilule magique, les enquêtés devraient naitre une seconde fois, quelle langue aimeraient-ils parler en premier, deuxième et troisième choix ? Leurs réponses permettent de dresser le tableau ci-après.

Langues choisies en cas d'éventuelle seconde naissance due à une pilule magique

	Options	*Tagdal*	*S-zarma*	*Hausa*	*Tamajaq*	*Arabe*	*Français*
1	1er choix	**29**	-	-	-	-	-
2	2e choix	1	-	-	4	**24**	-
3	3e choix	-	3	**12**	-	3	**10**

Sources : notre étude 2025

La quasi-exclusivité des choix porte sur le tagdal et l'arabe, respectivement en première et deuxième instance, ce qui confirme leur attachement à ces deux langues. Mais pour le troisième choix, ce sont le hausa et le français qui sont conjointement désignés. Les différents choix se justifient comme ci-après, pour chaque langue.

tagdal

« Je l'aime », « c'est la mienne », « c'est mon identité », « pour l'amour de ma communauté », « pour les valeurs culturelles de ma communauté », « pour l'amour de ma culture », « c'est ma dignité », « je suis fier de ma langue », « elle me décrit » ;

arabe

« Pour l'islam », « pour sa culture », « pour ma religion », « pour les sciences et études islamiques », « pour mieux connaitre ma religion », « C'est la langue de ma religion », « j'aime l'islam », « c'est mon identité religieuse ».

hausa

« Pour sa popularité », « elle est internationale », « pour mes voisins »

français

« Pour l'académie », « échanges avec les administrations », « échanger avec le monde »

Chaque langue désignée est destinée à un usage privilégié et dominant dans un domaine clé de la vie des enquêtés. Cela révèle la cartographie de leurs desiderata linguistiques.

5. Discussion

Par rapport au profil linguistique, il apparaît clairement que tous les Igdalan parlent le tagdal : il n'y a donc pas une seule personne parmi les enquêtés qui ne parle cette langue considérée comme celle de cette ethnie. Cela pourrait paraître normal au vu de l'âge avancé des personnes interviewées. Ayant commencé leur vie dans leur communauté d'origine, ils sont donc

prédisposés à parler l'idiome de cette communauté qui est la leur et à perpétuer son usage.
Bien qu'une bonne partie des enquêtés vivent actuellement en ville, à Niamey la capitale, ils semblent avoir gardé un lien linguistique originel avec le tagdal.

Néanmoins, près de la moitié des enquêtés parlent l'arabe et le français, et au moins deux tiers d'entre eux parlent soŋay-zarma, tamajaq et hausa. Autrement dit, la moitié des enquêtés sont polyglottes. Du reste, les rapports aux langues ou entre les langues se tissent autour du tagdal et de ces cinq idiomes.

La constellation des langues pratiquées par les enquêtés se schématise comme ci-après.

Schématisation des interactions interlinguistiques

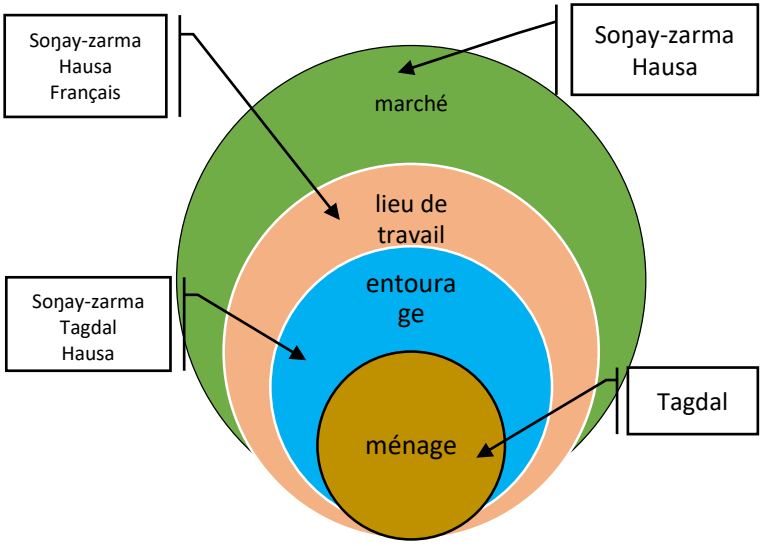

REVUE ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO Vol 2N° 5 _ Octobre 2025

La nécessité de parler le soŋay-zarma et le tamajaq ne se pose que dans les contextes informels, proportionnellement à leur niveau de véhicularité, inter-régional pour le soŋay-zarma et régional pour le tamajaq. Pour le soŋay-zarma, il y a en plus son statut de l'une des langues les plus parlées dans la capitale qui est aussi le lieu de résidence d'une bonne partie des enquêtés. On le retrouve dans l'entourage immédiat des Igdalan, sur leurs lieux de travail et au marché. Le tamajaq n'est que très peu parlé par les Igdalan résidant à Niamey, seulement avec les membres du ménage et les employés ; il est cité 4 fois sur 30 dans ces deux cas.

Dans les situations extrafamiliales, c'est la véhicularité de niveau national qui s'impose : le hausa dans les contextes informels et le français dans les instances institutionnelles formelles.

En somme, les pratiques linguistiques déclarées relèvent d'une situation de diglossies enchâssées, comme la conçoit L-J Calvet (1987). D'un côté l'on a une triglossie tagdal versus tamajaq versus soŋay-zarma et de l'autre une triglossie tagdal versus hausa versus français. Dans le premier cas, le tamajaq est aussi en situation diglossique avec le soŋay-zarma et dans le second, le hausa dans les mêmes rapports avec le français.

Les tests sur les pratiques oniriques confirment-elles les pratiques linguistiques déclarées ? Cette question est cruciale pour l'interprétation de la polyglottie qui caractérise la communauté Igdalan. Si le tamajaq et le soŋay-zarma sont bien représentés dans le répertoire linguistique des enquêtés, occupant respectivement la deuxième et la troisième position après le tagdal, ils sont en revanche quasi-absents dans leurs aspirations linguistiques.

En effet, le test de la pilule magique révèle une hiérarchisation des langues par rapport aux besoins langagiers des lgdalan. Celle-ci est portée par quatre langues aux fonctions bien distinctes : le tagdal qui tient lieu de référent identitaire et

culturel, l'arabe qui apparait comme le seul moyen de renforcement de la foi et de la culture islamiques mais aussi d'accès au Paradis céleste, le hausa qui est considéré comme la langue véhiculaire indispensable à la communication avec les autres membres de la communauté nationale et le français qui est l'unique langue de l'administration de l'Etat et de communication avec d'autres pays.

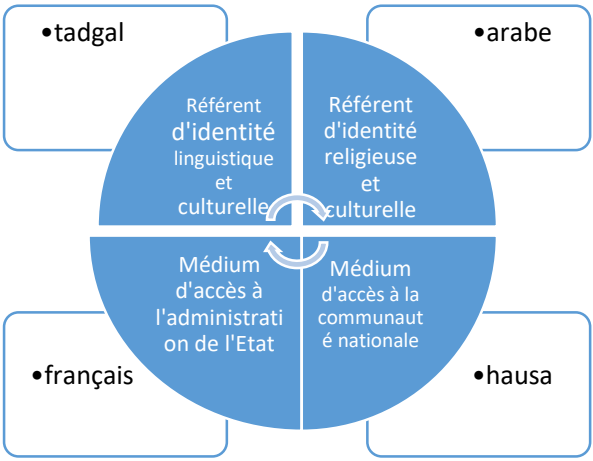

Au regard de ce qui précède, le fait de parler une langue ne semble pas déterminer le choix pour tel ou tel domaine. Ainsi, les enquêtés ayant opté pour l'arabe en premier choix sont locuteurs ou non locuteurs de cette langue. Le seul enquêté qui n'ait pas fait ce choix ne parle pas cette langue. Aussi la majorité de personnes ayant porté leur choix sur le hausa et le français déclarent déjà parler ces langues. Cette configuration traduit un fonctionnement tétraglossique tel qu'il est défini par H. Gobard (1976). Une situation où quatre langues se partagent l'univers des pratiques sociales d'une communauté, chacune dominant un espace spécifique.

Il n'y a pas d'obligation formelle pour un musulman d'apprendre l'arabe mais cela lui est fermement recommandé,

pour une meilleure pratique religieuse (la prière semble être obligatoire en arabe) et pour la compréhension des messages véhiculés dans le Coran et les hadiths. Les Igdalan sont pour la plupart issus des familles maraboutiques et s'y consacrent pleinement. Ils restent donc fidèles à leur culture ancestrale antéislamique et aspirent à l'appropriation de la culture arabo-islamique, d'où cette quête d'une identité culturelle double.

L'attitude des enquêtés consistant à manifester une profonde affection pour leur langue et à œuvrer pour sa valorisation sans pour autant chercher à dénigrer les autres langues relève de ce que J.A Fishman (1972) nomme le loyalisme linguistique. Ce concept se rapproche du patriotisme linguistique (A. Berkaï 2011, D. Crystal 2000, 2010) mais s'oppose à l'irrédentisme linguistique qui conduit à la sublimation de sa langue au mépris de celles des autres (W.F Mackey 1979, Z.A Bationo 2021).

Conclusion

L'analyse des représentations langagières des locuteurs de la langue tagdal au Niger révèle une situation sociolinguistique particulière. Malgré la diversité de leurs profils linguistiques, les Igdalan enquêtés présentent des comportements linguistiques si uniformes qu'ils passeraient pour un seul homme. En effet, presque tous privilégient leur langue dans toutes leurs pratiques socio-affectives et la placent en première position dans leurs desiderata linguistiques. Le tagdal est consubstantiel aux Igdalan comme si, dans une relation fusionnelle, l'un ne saurait exister sans l'autre. L'un des enquêtés en donne une image succincte mais sublime : « *elle me décrit* ». Dès lors, cette représentation présume que tant qu'il y a des Igdalan, il y aura du tagdal sur terre, quels que soient les contextes linguistiques dans lesquels ils se trouveraient. Car, ils se marient entre eux pour assurer la transmission de leur langue

à leurs progénitures et aspirent à sa promotion dans toutes les instances formelles et informelles de la vie sociale.

Mais ce loyalisme linguistique n'est pas suicidaire car les Igdalan restent ouverts à d'autres langues tout en protégeant et préservant la leur. Leur survie en dépend car pour s'intégrer à la communauté nationale et internationale, ils ont besoin d'acquérir des langues de grande diffusion, le soŋay-zarma et le tamajaq pour l'environnement immédiat, le hausa et le français pour les instances nationales et internationales et enfin, l'arabe pour une meilleure place dans la vie céleste.

Réputé pour être un peuple pacifiste, les Igdalan le sont y compris dans leurs comportements linguistiques et leur volonté d'intégration dans la communauté nationale.

Il reste à voir les impacts des changements de statuts des langues du Niger sur ces représentations et sur ces pratiques : en effet, comme évoqué plus haut, les langues qui avaient le statut de langues nationales sont depuis mars 2025 reléguées au statut de « langues parlées », une seule parmi – le hausa– conserve ce statut. Les pratiques et représentations linguistiques des Igdalan sont à apprécier plus tard à l'aune de cette nouvelle législation linguistique dont les textes d'application tardent à être connus des communautés linguistiques toutes entières.

La situation du tagdal n'est pas une exception. Elle interpelle tous les locuteurs de toute langue minoritaire qui, du fait son faible poids démographique, est menacée car comme le constate J. Poth (2000, p. 29), « une langue restera en danger tant qu'on ne l'aura pas introduite dans un programme éducatif. Si on lui reconnaît le statut de langue d'enseignement, ne serait-ce que pour une partie du programme, tout « un système de sauvegarde » se met en place ». Les Igdalan semblent avoir pleinement conscience de cet état de fait.

Bibliographie

BATIONO Zomenassir Armand, 2021. « Irrédentisme linguistique en milieu urbain : cas du mooré à Ouagadougou au Burkina Faso », in Revue ACAREF 2021/9, pp. 341-350

BENÍTEZ-TORRES Carlos Miguel, 2021. *A Grammar of Tagdal, a Northern Songhay language*, Kloveniersburgwal 48 1012 CX Amsterdam The Netherlands.

BERKAÏ Abdelaziz, 2011. « Une leçon de chauvinisme linguistique. La résurrection de l'hébreu : serait-elle possible aujourd'hui ? » Arborescences, (1), 0–0. https://doi.org/10.7202/1001943ar

BERNUS Edmond, 1981. *Touaregs nigériens, Unité culturelle et diversité régionale d'un peuple pasteur*, Mémoires ORSTOM n° 94, Editions de l'Office de recherche scientifique et technique Outre-mer, Paris.

BOYER Henri et DUMONT Pierre (dir.), 1987. *Politiques linguistiques (Études des cas)*, Etudes de Linguistique Appliquée n° 65, Paris, Didier Érudition.

BOYER Henri, 1987. « Sociolinguistique et politique linguistique : l'exemple catalan » dans BOYER Henri et DUMONT Pierre (dir.) 1987, pp. 69-88.

CALVET Louis-Jean, 1974. *Linguistique et colonialisme : petit traité de glottophagie*, Paris, Payot.

CALVET Louis-Jean, 1987. *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Payot.

FERGUSON, Charles. A., 1959. « Diglossia » in Word vol. 15, pp. 325-340.

FISHMAN Joshua, 1971. *Sociolinguistique*, Bruxelles/ Paris, Labor/ Nathan.

GARDY Philippe et LAFONT Robert, 1981. « La diglossie comme conflit : L'exemple occitan » in MARCELLESI, Jean-Baptiste (dir) 1981, pp. 75-91.

GOBARD Henri, 1976. *L'aliénation linguistique, Analyse trétraglossique*, Paris, Flammarion.
HOUBEDINE-BRAVAUD Anne-Marie, 1996. « Imaginaire linguistique et dynamique langagière. Aspects théoriques et méthodologiques », *La Bretagne Linguistique* [En ligne], 10 |1996, mis en ligne le 03 janvier 2022, consulté le 15 janvier 2024. URL : http://journals.openedition.org/lbl/6289 ; DOI : https://doi.org/10.4000/lbl.6289
KREMNITZ, Georg, 1981. « Du bilinguisme au conflit linguistique : cheminement des termes et des concepts » dans **MARCELLESI, Jean-Baptiste (dir**) 1981, pp. 63-74.
MACKEY William Francis, 1979. « L'irrédentisme linguistique : enquête témoin ». Recueil d'articles plurilingue [compte-rendu], pp. 84-85.
MARCELLESI, Jean-Baptiste (dir), 1981. *Bilinguisme et diglossie*, Langages n°61, Paris. Larousse.
NICOLAÏ Robert, 1981. *Les dialectes du songhay, contribution à l'étude des changements linguistiques, (Étude phonologique)*, Paris, SELAF
NICOLAÏ Robert, 1990. *Parentés génétiques (A propos du Songhay)*, Paris, Éditions du C.N.R.S.
NICOLAÏ Robert, 1991. « Songhay et chamito-sémique : recherche sur les continuations du touareg en songhay », Communication à « Studia Chadica et Hamito-Semitica », Frankfurt am Main, 6-8 May 1991.
NIGER, 2018a. « Attestation du recensement des Igdalans, Commune rurale de Azzay, signée par le Maire de la Commune et le Chef du 7ème groupement, Azzay »
NIGER, 2018b. « Attestation du recensement des Igdalans, Commune rurale de Tamaya signée par le Maire de la Commune et le Chef du 7e groupement, Tamaya »
NIGER, 2019. « Loi n°2019-80 du 31 décembre 2019 fixant les modalités de promotion et de développement des langues nationales en République du Niger, Niamey »

NIGER, 2025. « Décret n°2025-160/P/CNSP/ du 26 mars 2025, portant promulgation de la Charte de la Refondation » in Journal officiel de la République du Niger du 31 mars 2025, Spécial n°06.

POTH joseph, 2000. « Eloge du plurilinguisme » in Le Courrier de l'UNESCO, Avril 2000, p. 29, Paris.

RUECK Michael J. et alii., 1999. « Les langues du songhay septentrional au Mali et au Niger », une enquête sociolinguistique, Summer Institut of Linguistics, http://www.sil.org/silesr/1999

SEYDOU HANAFIOU Hamidou et MALLAM GARBA Maman, 2024. « Représentations linguistiques des locuteurs du tassawaq résidant à Niamey : entre risque de glottophagie et résilience linguistique », in Revue LES TISONS, N°0002, décembre, p. 467-501, Ouagadougou.

WIKIPEDIA, 2025
https://en.wikipedia.org/w/index.php?title=Tagdal_language&oldid=966565635